Je soussigné Recteur de la paroisse de saint
Seglin evesché de saint malo declare que Joseph
delanée né à la metairie de l'abbaye en ladite
paroisse le 3e aout 1716, et y demeurant avec sa
mere, ayant été blessé d'un coup de couteau au
moulin du lassorier le dernier novembre 1739
vers les 9 à dix heures du soir me fit appeller
la meme nuit pour le confesser, et m'étant
transporté au village de Limorel en la paroisse
de Bruc ou le dit delanée s'étoit refugié apres
sa ~~playe~~ blessure, n'ayant pû se rendre chez sa mere,
il me montra sa playe apres que je l'eu
entendu en confession, et je remarquay un
intestin sortis sans sçavoir positivement ce
que c'etoit; mais j'appris depuis par des
personnes dignes de foy que le sr. Carbonier
Chirurgien ayant été appellé pour le traiter,
avoit fait une ligature entre ce qui étoit
sorti et ce qui restoit dans le corps, et avoit
coupé la partie qui paroissoit en dehors, et que
c'etoit la Rate; j'appris même quelques jours
apres que, les juges Royaux de ploermel
ayant descendu sur les lieux pour faire
les informations, et rapporter procès verbal
de la playe, les maitres chirurgiens de
ploermel avoient beaucoup blamé le d. sr.
Carbonier d'avoir ainsy coupé, mais que
ce dernier avoit donné de bonnes raisons

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 57 n° 34

de son operation. Le d. Delanée est
encore vivant, se porte bien, et demeure
presentement domestique à Rennes
chez madame l'abbesse de Saint George.
En foy témoignage que je donne à la verité
au presbitere de S.t Seglin ce cinquième
decembre mil sept cens quarante trois.

J. Renault
R.r de S.t Seglin